

# 48 postes supprimés dans les collèges et lycées des Hautes-Pyrénées

## PRÉPARONS UNE RIPOSTE À LA HAUTEUR DE L'ATTAQUE PORTÉE CONTRE NOTRE ÉCOLE !

- 27,01 postes en collège  
(-21,34 sur l'académie)
- 1,54 postes en lycée pro  
(-13,42 sur l'académie)
- 19,83 postes en lycée g<sup>al</sup> et techno  
(-20,29 sur l'académie)

- **Des postes supprimés** sans même en assumer l'ampleur puisque la communication officielle prétend qu'ils seront compensés par des heures supplémentaires (2 heures supplémentaires obligatoires au lieu d'une seule actuellement).
- **La hausse des effectifs**, en particulier en collège, non prises en compte dans les moyens, et donc dégradation des conditions de travail des élèves comme des personnels (plus de 30 élèves par classe en collège ; plus de 35 au lycée).
- **La réforme des lycées général et technologique et du bac** dont les effets délétères se confirment au fur et à mesure qu'elles se mettent en place dans les établissements : carte des enseignements de spécialité de 1ère, DHG, programmes rejetés par les syndicats mais applicables néanmoins, structures (nombre de classes) partout en baisse dans le département, (une classe en moins dans tous les lycées).
- **La réforme de la voie professionnelle** avec généralisation de l'apprentissage, nouveaux référentiels faits dans l'urgence et sans réflexion en amont, moins d'enseignement général, moins d'enseignement professionnel.
- **Des exonérations partielles ou totales de cotisations sociales** pour les entreprises : perte du salaire socialisé et mise en danger des caisses de retraite, d'assurance maladie et de chômage.
- **Baisse du pouvoir d'achat** par refus d'augmentation du point d'indice et la hausse du prélèvement pour pension civile.



**L'argent public** ne doit pas avoir vocation ni à renflouer les comptes des entreprises privées ni à mettre à leur disposition une main d'œuvre taillable et corvéable à merci. **Le budget de l'Education nationale doit être abondé** de plusieurs milliards pour augmenter les salaires de tous les agents (rattrapage du gel de l'indice sur les dernières années) et pour améliorer les conditions de scolarisation des élèves (rétablissement de l'ISF et annulation du CICE par exemple).

**Nous revendiquons :**

- Un moratoire sur les réformes en cours et l'abandon des nouveaux programmes ; une dotation à hauteur des effectifs.
- L'abandon des classes surchargées : 25 en collège et 30 en lycée **ET DES SUPPRESSIONS DE POSTES.**
- Le dégel du point d'indice.
- Une négociation avec les organisations syndicales : temps de travail, salaire, médecine du travail...

**Pour toutes ces raisons l'intersyndicale du second degré du 65 Snes-FSU ; CGT Educ'Action et Sud Education vous appellent à vous réunir en heure mensuelle d'info syndicale pour faire le point de vos demandes et à faire grève le jeudi 24 janvier 2019.**

**Le jeudi 24 janvier 2018**  
**rdv IA Tarbes 10H**  
**AG des personnels**  
**11H Bourse du Travail**  
**DISCUSSION SUR LES SUITES À**  
**DONNER À cette journée**

**NON AUX SUPPRESSIONS DE POSTES  
DANS LES HAUTES PYRENEES**